(11) **EP 2 320 280 A1**

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:

11.05.2011 Bulletin 2011/19

(51) Int Cl.:

G04B 15/08 (2006.01)

G04B 15/14 (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: 09175274.1

(22) Date de dépôt: 06.11.2009

(84) Etats contractants désignés:

AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO PL PT RO SE SI SK SM TR

Etats d'extension désignés:

AL BA RS

(71) Demandeur: Nivarox-FAR S.A. 2400 Le Locle (CH)

(72) Inventeurs:

 Gabus, Raymond 2400, Le Locle (CH)

 Verardo, Marco 2336, Les Bois (CH)

(74) Mandataire: Couillard, Yann Luc Raymond et al

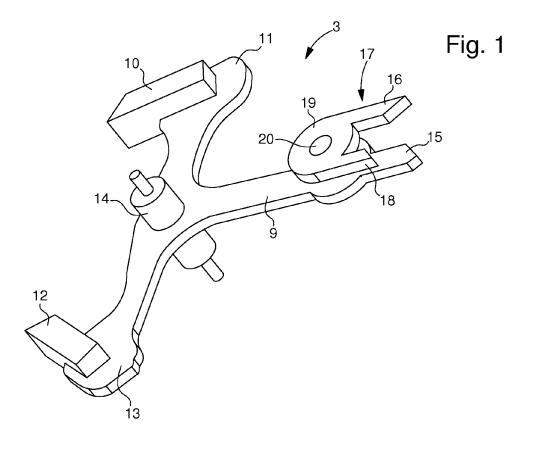
Ingénieurs Conseils en Brevets SA Faubourg de l'Hôpital 3 2001 Neuchâtel (CH)

(54) Ancre pour système d'échappement d'horlogerie

(57) L'invention se rapporte à un système d'échappement (1) comportant une ancre (3) munie d'une fourchette (17) destinée à coopérer avec une cheville (7) montée sur un plateau (5). Selon l'invention, la baguette (9) de l'ancre (3) comporte un dard (15) venu de matière dans un premier matériau et en ce que la fourchette (17)

est formée par un deuxième matériau et est rapportée sur la baguette (9) de l'ancre (3) afin d'optimiser les fonctions respectives de la fourchette (17) et de la baguette (9).

L'invention concerne le domaine des systèmes de distribution de mouvements horlogers.



EP 2 320 280 A1

Domaine de l'invention

[0001] L'invention se rapporte à un système d'échappement d'une pièce d'horlogerie et, plus précisément, à un tel système comportant une ancre dont la fonction de la baguette et celle de la fourchette peuvent être découplées.

1

Arrière plan de l'invention

[0002] Les systèmes à échappement libre du type à ancre suisse sont difficiles à mettre au point car ils sont le compromis entre une inertie la plus faible possible et une tribologie des palettes et de la fourchette, les meilleures possibles. Ainsi, il est difficile d'éviter les collements entre la cheville de plateau et les cornes de la fourchette tout en préservant une inertie minimale et même une insensibilité aux champs magnétiques.

Résumé de l'invention

[0003] Le but de la présente invention est de pallier tout ou partie les inconvénients cités précédemment en proposant une solution alternative de construction d'une ancre qui évite les compromis.

[0004] A cet effet, l'invention se rapporte à un système d'échappement comportant une ancre munie d'une fourchette destinée à coopérer avec une cheville montée sur un plateau caractérisé en ce que la baguette de l'ancre comporte un dard venu de matière dans un premier matériau et en ce que la fourchette est formée par un deuxième matériau et est rapportée sur la baguette de l'ancre afin d'optimiser les fonctions respectives de la fourchette et de la baguette.

[0005] Ainsi, avantageusement selon l'invention, les caractéristiques mécaniques apportées par la matière de la baguette ne sont plus tributaires de celles de la fourchette. Par conséquent, à titre d'exemple, la fonction inertielle de la baguette et la fonction tribologique de la fourchette peuvent, avantageusement selon l'invention, être découplées.

[0006] Conformément à d'autres caractéristiques avantageuses de l'invention :

- le premier matériau et le deuxième matériau sont différents;
- au moins un des premier et deuxième matériaux est également paramagnétique afin de réduire la sensibilité de l'ancre aux champs magnétiques;
- le premier matériau de la baguette est formé en un matériau dont la masse volumique est inférieure à 8.10³ kg.m⁻³ afin de limiter l'inertie de l'ancre;
- le premier matériau de la baguette est choisi parmi le groupe comportant du silicium, du silicium revêtu d'une couche de dioxyde de silicium, du silicium revêtu d'une couche de diamant, du titane, de l'alumi-

- nium, du magnésium, de l'acier, un alliage de cuivre, un alliage de cobalt austénitique ou un alliage de nickel austénitique;
- le deuxième matériau de la fourchette est choisi parmi le groupe comportant du silicium, du silicium revêtu d'une couche de dioxyde de silicium, du silicium revêtu d'une couche de diamant, de l'alliage Cu-Be et du métal sous forme amorphe;
- la fourchette est rapportée sur la baguette au moyen d'un tenon afin de surélever ladite fourchette par rapport au plan de la baguette.

[0007] L'invention se rapporte également à une pièce d'horlogerie caractérisée en ce qu'elle comporte un système d'échappement conforme à l'une des variantes précédentes.

Description sommaire des dessins

0 [0008] D'autres particularités et avantages ressortiront clairement de la description qui en est faite ci-après, à titre indicatif et nullement limitatif, en référence aux dessins annexés, dans lesquels :

- la figure 1 est une représentation en perspective d'une ancre selon l'invention;
 - la figure 2 est une représentation en coupe de la figure 1.

Description détaillée des modes de réalisation préférés

[0009] Dans l'exemple illustré aux figures 1 et 2, on peut voir un système d'échappement 1 pour une pièce d'horlogerie. Comme visible à la figure 2 en coupe, le système d'échappement 1 comprend notamment une ancre 3 et un plateau 5. Le plateau 5 est préférentiellement chassé sur l'axe de balancier 2 et comporte un petit plateau 4 muni d'une encoche 6 et un grand plateau 8 muni d'une cheville 7.

- 40 [0010] L'ancre 3 comprend de manière préférée une baguette 9 formée par un premier matériau qui peut être choisi suivant sa sensibilité désirée aux champs magnétiques et/ou son inertie et/ou son usinabilité et/ou son aspect.
- 45 [0011] Ainsi, dans le cas où une inertie minimale est recherchée pour l'ancre 3, la matériau de la baguette 9 comportera préférentiellement une masse volumique inférieure à 8.10³ kg.m⁻³.

[0012] Préférentiellement, le matériau de la baguette 9 est également paramagnétique afin de réduire la sensibilité de l'ancre 3 aux champs magnétiques.

[0013] Un tel matériau de baguette 9 peut être, par exemple, du silicium revêtu ou non, du titane, de l'aluminium, du magnésium, de l'acier, un alliage de cuivre, un alliage de cobalt austénitique ou un alliage de nickel austénitique.

[0014] On comprendra également que, pour des aspects esthétiques, la baguette 9 puisse également être

20

35

40

45

formée par un métal précieux comme de l'or ou du platine ou un de leurs alliages.

[0015] La baguette 9 comporte des bras 11 et 13 destinés à recevoir des palettes 10 et 12 afin de coopérer avec au moins une roue d'échappement (non représentée). Entre ces deux bras 11 et 13, est montée la tige d'ancre 14 afin de monter de manière pivotante l'ancre 3. La tige 14 peut être réalisée, par exemple, dans un matériau comme de l'acier, du laiton ou du maillechort. Enfin, à l'extrémité opposée aux bras 11 et 13, la baguette 9 comporte un dard 15 et une fourchette 17.

[0016] Avantageusement selon l'invention, le dard 15 est venu de forme avec la baguette 9 et, préférentiellement, en prolongement de cette dernière. Le dard 15 est destiné à coopérer avec le petit plateau 4 afin d'empêcher les déplacements accidentels de la fourchette 17.

[0017] La fourchette 17 comporte de manière préférée une planche 19 formée par un deuxième matériau, préférentiellement, différent du premier matériau de la baguette 9 et destiné à autoriser l'amélioration des qualités tribologiques de la fourchette 17 en évitant de nuire à l'inertie globale de l'ancre 3.

[0018] Préférentiellement, le matériau de la fourchette 17 est également paramagnétique afin de réduire la sensibilité de l'ancre 3 aux champs magnétiques.

[0019] Le matériau de la fourchette 17 est idéalement un matériau présentant une faible usure et un faible coefficient de frottement en association avec la cheville 7 du grand plateau 8. Un tel matériau peut être par exemple du silicium, du silicium revêtu d'une couche de dioxyde de silicium, du silicium revêtu d'une couche de diamant, de l'alliage Cu-Be ou un métal sous forme amorphe.

[0020] La fourchette 17 est préférentiellement montée à l'aplomb du dard 15 et comprend deux cornes 16 et 18 destinées à entrer en contact avec la cheville 7 de grand plateau 8 afin, suivant la rotation de la cheville 7, d'entraîner l'ancre 3 en pivotement autour de sa tige 14 selon un mouvement de va-et-vient.

[0021] Avantageusement selon l'invention, en découplant la fabrication de la fourchette 17 de celle de la baguette 9, on permet l'optimisation de l'ancre 3 entre la sensibilité désirée aux champs magnétique et/ou l'inertie désirée et/ou l'usinabilité et/ou l'aspect de la baguette 9, d'une part, et, d'autre part la faible usure et le faible coefficient de frottement en association avec la cheville 7, de la fourchette 17.

[0022] Cela permet également de manière avantageuse de diminuer le coût de fabrication de l'ancre 3 en minimisant la grandeur de la partie la plus technique qu'est la fourchette 17. A titre d'exemple, la baguette 9 pourrait être obtenue à l'aide d'un procédé dont la précision est moindre que celui utilisé pour réaliser la fourchette 17. Ainsi, la fourchette 17 pourrait, par exemple, être obtenue par gravage d'une plaquette de silicium ou un électroformage du type LIGA ou même une mise en forme mécanique d'un métal sous forme amorphe.

[0023] De manière préférée, la fourchette 17 est rapportée sur la baguette 9 au moyen d'un tenon 20 afin de

surélever la planche de ladite fourchette par rapport au plan de la baguette 9. Le tenon 20 peut être réalisé dans un matériau comme de l'acier, du laiton ou du maillechort et être, par exemple, chassé et/ou collé et/ou soudé dans la baguette 9 et la fourchette 17.

[0024] Bien entendu, la présente invention ne se limite pas à l'exemple illustré mais est susceptible de diverses variantes et modifications qui apparaîtront à l'homme de l'art.

10 [0025] En particulier, les formes de l'ancre 3 et/ou du plateau 5 peuvent être différentes. L'ancre 3 peut ainsi comporter, par exemple, au moins un troisième bras destiné à recevoir au moins une troisième palette pour l'application de l'invention à un système d'échappement du type coaxial.

[0026] Il peut également être imaginé d'adapter la forme de la fourchette 17 et, plus précisément, celle des cornes 16 et 18 pour s'adapter à un autre type de plateau ou à un autre type de matériau de la cheville 7 pour éviter l'usure et les collements lors des contacts successifs.

[0027] Enfin, les premier et deuxième matériaux différents peuvent également s'entendre en une différence de revêtement extérieur alors que leur âme est identique. A titre d'exemple, la baguette 9 pourrait être ainsi formée de silicium revêtu de dioxyde de silicium et la fourchette 17 de silicium revêtu de diamant sans sortir du fait que le premier matériau de la baguette 9 est différent du deuxième matériau de la fourchette 17. La même réflexion vaut également pour l'un des matériaux dont la nature est identique à l'âme de l'autre matériau, l'autre matériau étant le seul à être revêtu.

Revendications

- 1. Système d'échappement (1) comportant une ancre (3) munie d'une fourchette (17) destinée à coopérer avec une cheville (7) montée sur un plateau (5) caractérisé en ce que la baguette (9) de l'ancre (3) comporte un dard (15) venu de matière dans un premier matériau et en ce que la fourchette (17) est formée par un deuxième matériau et est rapportée sur la baguette (9) de l'ancre (3) afin d'optimiser les fonctions respectives de la fourchette (17) et de la baguette (9).
- 2. Système d'échappement (1) selon la revendication précédente, caractérisé en ce que le premier matériau et le deuxième matériau sont différents.
- 3. Système d'échappement (1) selon la revendication 1 ou 2, caractérisé en ce qu'au moins un des premier et deuxième matériaux est également paramagnétique afin de réduire la sensibilité de l'ancre (3) aux champs magnétiques.
- Système d'échappement (1) selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que le

55

premier matériau de la baguette (9) est formé en un matériau dont la masse volumique est inférieure à 8.10³ kg.m⁻³ afin de limiter l'inertie de l'ancre (3).

- 5. Système d'échappement (1) selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que le premier matériau de la baguette (9) est choisi parmi le groupe comportant du silicium, du silicium revêtu d'une couche de dioxyde de silicium, du silicium revêtu d'une couche de diamant, du titane, de l'aluminium, du magnésium, de l'acier, un alliage de cuivre, un alliage de cobalt austénitique ou un alliage de nickel austénitique.
- 6. Système d'échappement (1) selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que le deuxième matériau de la fourchette (17) est choisi parmi le groupe comportant du silicium, du silicium revêtu d'une couche de dioxyde de silicium, du silicium revêtu d'une couche de diamant, de l'alliage Cu-Be et du métal sous forme amorphe.
- 7. Système d'échappement (1) selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que la fourchette (17) est rapportée sur la baguette (9) au moyen d'un tenon (20) afin de surélever ladite fourchette par rapport au plan de la baguette (9).
- 8. Pièce d'horlogerie caractérisée en ce qu'elle comporte un système d'échappement (1) conforme à l'une des revendications précédentes.

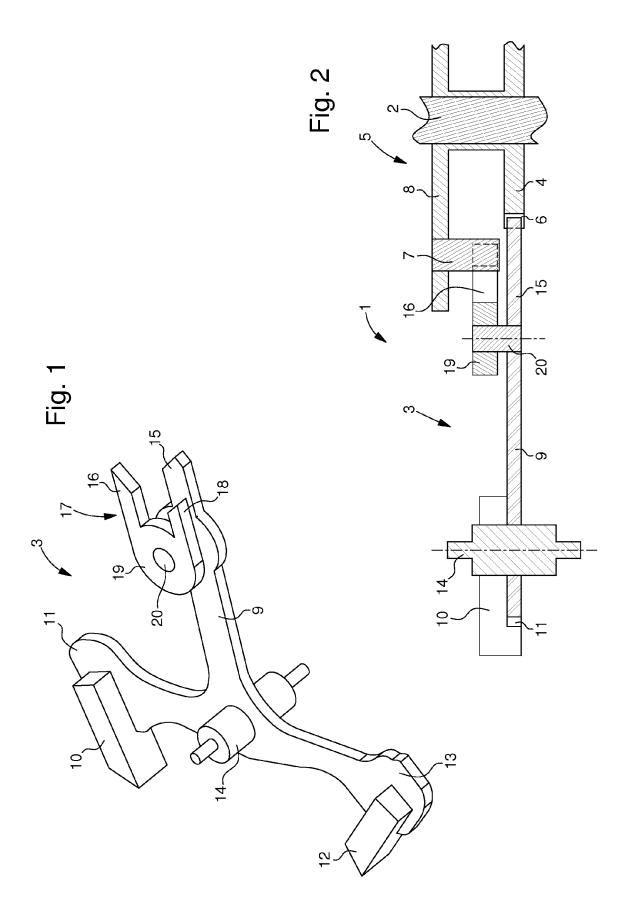
50

35

40

45

55





RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande EP 09 17 5274

DO	CUMEN IS CONSIDER	ES COMME PERTINENTS		
Catégorie	Citation du document avec des parties pertin	ndication, en cas de besoin, entes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
Х	US 179 769 A (FRANÇ 11 juillet 1876 (18		1-5,8	INV. G04B15/08
Υ		, ligne 11 - ligne 30;	6-7	G04B15/14
Υ	EP 0 732 635 A1 (SU MICROTECH [CH]) 18 septembre 1996 (* colonne 7, ligne 15; revendications	1996-09-18) 57 - colonne 8, ligne	6	
Y	CH 125 519 A (DITIS VULC [CH]) 16 avril * figures 3, 4 *	HEIM & CIE FABRIQUES 1928 (1928-04-16)	7	
Х	FR 2 203 104 A1 (FA [CH]) 10 mai 1974 (* page 1, ligne 30 2 *		1	
	* page 3, ligne 1 -	ligne 3 *		DOMAINES TECHNIQUES
				GO4B
Le pre	ésent rapport a été établi pour tou	tes les revendications		
I	Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherche		Examinateur
	La Haye	12 mars 2010	Gui	det, Johanna
X : parti Y : parti autre A : arriè O : divu	ATEGORIE DES DOCUMENTS CITE: iculièrement pertinent à lui seul iculièrement pertinent en combinaison e document de la même catégorie re-plan technologique ligation non-écrite ument intercalaire	E : document de bre date de dépôt ou avec un D : cité dans la dem L : cité pour d'autres.	evet antérieur, mai après cette date ande s raisons	ivention is publié à la ment correspondant

ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.

EP 09 17 5274

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Les dits members sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

12-03-2010

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication		mbre(s) de la lle de brevet(s		Date de publication
US 179769	Α		AUCUN			
EP 0732635	A1	18-09-1996	DE 6	9608724 9608724 2731715	T2	13-07-200 08-02-200 20-09-199
CH 125519	Α	16-04-1928	AUCUN			
FR 2203104	A1	10-05-1974	CH CH DE JP 4 US	578754 1491672 2350218 9074570 3845616	D A1 A	13-08-197 15-03-197 02-05-197 18-07-197 05-11-197

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82